



## PROJET EDUCATIF DE LA HALTE GARDERIE MELUSINE

- 1 - Les prestations d'accueil
- 2 - Les objectifs
- 3 - L'accueil d'enfants présentant un handicap
- 4 - Modalité d'analyse de pratique et de formation
- 5 - Présentation des compétences professionnelles

### 1 - LES PRESTATIONS D'ACCUEIL

La halte-garderie Mélusine accueille les enfants, âgés de 3 mois à 3 ans sauf situation particulière de l'enfant jusqu'à 5 ans.

La structure est fermée le mercredi et les vacances scolaires.

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi	de 9h00 à 17h00
Mardi	de 8h00 à 17h00
Jeudi	de 8h00 à 17h00
Vendredi	de 8h00 à 17h00

L'équipe pouvant bénéficier de journées pédagogiques, ces journées sont considérées comme des jours de fermeture.

Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure au minimum 2 mois à l'avance.

La structure propose uniquement de l'accueil occasionnel : les enfants sont accueillis à l'heure, en demi-journée ou en journée complète selon les demandes des familles et les places disponibles.

L'accueil d'urgence : il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue. Cet accueil est provisoire et révisable en fonction des situations particulières.

### 2- LES OBJECTIFS

## **Le projet de la Halte-garderie est basé sur les valeurs et principes suivants :**

- Le respect de l'enfant dans son individualité propre
- Son épanouissement global (psychologique, moteur, culturel et créatif)
- Développement progressif de son autonomie et de sa socialisation

## **Les objectifs éducatifs et sociaux sont :**

- Optimiser un éveil harmonieux dans un cadre adapté et sécurisant
- Favoriser une autonomie progressive de l'enfant par rapport à sa famille par de petites séparations temporaires dans des conditions favorables
- Permettre à l'enfant de s'ouvrir à la vie sociale et de découvrir le plaisir de partager des activités ludiques avec d'autres enfants
- Offrir aux parents la possibilité de se libérer du temps pour eux-mêmes mais également de trouver un lieu où les échanges permettent une meilleure adéquation dans la relation à l'enfant

## **ACTIVITES, RYTHMES ET ESPACES PROPOSES**

### **Modalités d'organisation de la vie quotidienne**

2

#### **Accueil et adaptation :**

Le premier contact s'effectue le plus souvent lors de la constitution du dossier d'inscription. C'est l'occasion d'une découverte mutuelle et d'échanges d'informations.

Si l'enfant est également présent ce sera pour lui une première découverte des lieux et des personnes.

Cet entretien s'accompagne souvent d'une présentation de l'équipe et d'une visite des lieux afin de rassurer davantage les parents et l'enfant.

Il est important d'être disponible à ce moment-là, c'est pourquoi les inscriptions se font sur rendez-vous.

Ensuite débute la période de familiarisation. Elle précède la fréquentation plus régulière de la halte-garderie par l'enfant. Elle répond aussi bien aux besoins des parents, de l'enfant que de l'équipe.

Elle se déroule sur un temps d'une heure en présence d'un des deux parents, deux ou trois fois une heure sans les parents et on augmente très progressivement les temps de séparation. Ces moments sont toujours modulés en fonction de la réaction de l'enfant ou des parents. Il est toujours possible de faire un retour en arrière et de revoir le rythme qui convient le mieux à chacun.

Nous insistons tout particulièrement sur cette période car elle permet aux parents

- De se familiariser avec les lieux
- De mieux connaître l'équipe en parlant de leur enfant ou d'eux-mêmes
- D'observer les réactions de leur enfant aux contacts des autres
- de mieux préparer une séparation progressive avec leur enfant

Pour l'enfant, la présence d'un de ses parents lui permet de se sentir en sécurité pour découvrir de nouveaux jeux ou jouets, de nouveaux copains. La curiosité occasionnée par cette nouvelle situation, devrait permettre à l'enfant de se détacher plus facilement s'il sait qu'un de ses parents reste présent.

Pour l'équipe, elle permet de mieux connaître l'enfant et ses parents, de cerner leurs attentes, leurs craintes de se familiariser avec les habitudes de vie de l'enfant (alimentation, sommeil, rythmes) et le système éducatif des parents.

Les parents quant eux découvrent l'équipe, les valeurs, les méthodes pédagogiques et les autres enfants.

Lors de son accueil, l'enfant peut lier des relations plus ou moins privilégiées avec une des personnes de l'équipe. Celle-ci restera le temps nécessaire à l'adaptation, la personne référente. Par la suite, lorsque l'enfant prendra confiance en lui, cette « référente » passera le relais auprès de ses collègues pour éviter une relation trop fusionnelle.

Pour que cet accueil se déroule au mieux, nous insistons sur la présence toute particulière du « doudou » ou autre objet transitionnel comme son nom l'indique, il permet de faire la transition entre les parents et le personnel de la halte. Nous ne le donnons pas de manière systématique, mais en cas de besoin il aide beaucoup.

La halte-garderie a pour mission d'accueillir de manière occasionnelle les enfants âgés **de 3 mois à 3 ans**. La capacité d'accueil est de 15 places.

L'enfant porteur d'un handicap peut être accueilli pendant quelques heures par semaine à condition que l'équipe puisse répondre correctement aux besoins de l'enfant et qu'un PAI ait pu être établi.

Pour cela il faut au préalable faire une demande écrite auprès du Maire adjoint chargé de la petite enfance qui, en concertation avec l'équipe de la halte, le médecin traitant de l'enfant et le référent santé décidera de la possibilité ou non d'accueillir l'enfant.

## L'activité ou jeu :

La halte - garderie doit être un lieu d'éveil, d'apprentissage de l'autonomie et de socialisation. Les activités proposées restent souvent au libre choix de l'enfant. L'alternance « jeux libres » ou « activités dirigées » est modulée en fonction des âges et de chaque personnalité. Il est important de noter que quelle que soit l'activité, l'accompagnement de l'adulte est primordial pour favoriser le développement et les acquisitions de l'enfant.

L'adulte accompagne mais donne aussi des règles qui sont nécessaires pour sécuriser l'enfant. A travers le jeu, les enfants apprennent et font de nouvelles acquisitions. Le jeu permet d'apprendre mais aussi d'exprimer des angoisses et de dédramatiser certaines situations. Grace à lui, l'enfant s'épanouit.

Les besoins étant différents selon l'âge, les acquisitions et le stade de développement de l'enfant nous organisons les activités en tenant compte de ces critères et donc pas uniquement ni forcément en fonction de différentes tranches d'âges.

### Autour de 3 mois à 6 mois

Un espace est réservé aux bébés. Il est quasiment clos, équipé d'un tapis de sol agrémenté de divers jouets d'éveil. Ainsi nous pouvons laisser les tous petits en toute sécurité, sans qu'ils soient dérangés par les plus grands.

4

Nous proposons diverses postures :

Sur le dos en proposant le retournement, sur le ventre pour faciliter la tenue de la tête et favoriser la préhension. A cet effet, des jouets diversifiés sont disposés à proximité, pour justement permettre la préhension, involontaire au départ puis volontaire.

La position assise n'est pas proposée tant que l'enfant ne l'a pas acquise lui-même. En revanche nous l'allongeons sur un coussin « cale bébé » pour qu'il puisse explorer d'autres possibilités, notamment au niveau des mains et pouvoir avoir une vision de l'espace.

C'est une période où les différents sens (la vue, le toucher, l'ouïe) sont sollicités.

Pour la vue nous proposons des jouets de coloris variés attrayants d'aspects diversifiés (hochets de formes différentes, sujets et livres en tissu, tableaux d'activités, mobiles) en les animant devant eux et en favorisant leur préhension.

Pour le toucher, nous proposons des jouets de textures différentes, bois, caoutchouc, tissu.

Pour l'ouïe, nous manipulons des jouets sonores, nous parlons, nous chantons des comptines. La communication par le langage (on peut parler de « bain de

langage ») et le chant sont très importants pour la maîtrise de ce langage par la suite. Nous proposons également des musiques de genres différents.

### **Autour de 6 mois à 15 mois**

Durant cette période, les acquisitions motrices sont importantes et à encourager. Pour cela, nous proposons à l'enfant un espace dégagé pour faciliter la reptation, en éloignant parfois des jeux « tentants » pour inciter l'enfant à se déplacer.

Pour l'acquisition de la marche, l'équipe reste vigilante, soit par le regard, soit par l'intervention directe pour accompagner l'enfant lorsqu'il cherche à se redresser. Nous avons un chariot de marche à disposition.

Bien que la motricité soit une préoccupation essentielle à cet âge, l'acquisition de la motricité fine n'est pas épargnée. Les jeux d'empilage sont privilégiés ainsi que les jeux de graines. La peinture au doigt est proposée également.

A cet âge, la compréhension et l'acquisition du langage continuent à se mettre en place. Il est important pour les enfants d'entendre un langage clair, juste et simple. La parole des adultes est souvent accompagnée de gestes pour que l'enfant ressente correctement le message que nous voulons lui faire comprendre.

### **Autour de 16 mois à 3 ans**

C'est une période où la motricité a encore de l'importance, mais elle s'affine. Pour grimper et glisser, nous possédons une structure sensori-motrice (escalier plus toboggan) qui reste à disposition. Nous proposons de temps en temps des parcours de psychomotricité (blocs de motricité adaptés, tunnel) dans une autre salle de la halte-garderie.

C'est aussi un moment où la marche est souvent acquise. L'enfant s'ouvre de plus en plus au monde extérieur. Les activités proposées sont plus guidées et plus organisées. Les acquisitions s'affinent :

- Par le graphisme (dessin, peinture au doigt, collage parfois découpage)
- Par l'observation et l'écoute (livres, imagiers, puzzles, loto, musique, chants, spectacles extérieurs)
- Par des jeux de tri, de classement
- Par l'imitation et l'identification (maison de poupée, coin cuisine, garage)
- Par l'acquisition de l'autonomie (prendre et ranger les jeux, s'habiller et manger seul etc...)
- Par la motricité (déplacement sur les parcours plus élaborés, sur les vélos)

## Goûters et repas

Les goûters et les repas se déroulent autour de la table pour les plus grands et pris en commun pour donner un caractère convivial à ce moment. Cet instant doit être un moment plaisant pour chacun. Les plus jeunes sont installés sur les genoux, un transat ou une petite chaise adaptée.

Les repas et les goûters sont fournis par la structure à l'exception des laits maternisés.

Comme nous ne sommes pas équipés pour préparer les repas sur place, nous proposons des plats préparés industriels. L'aménagement actuel ne nous laisse pas la possibilité d'autres solutions pour le moment, la structure n'ayant pas été conçue à l'origine pour accueillir les enfants sur les temps de repas.

## Les changes, soins

Les changes sont proposés à plusieurs moments de la journée, en milieu de matinée, après le repas et au lever de la sieste. L'enfant est changé si cela est nécessaire.

Les soins corporels constituent un moment relationnel privilégié entre l'adulte et l'enfant. Pour que ce moment soit de qualité, il faut penser que l'enfant est une personne.

- l'adulte parle à l'enfant et lui explique ce qu'on lui fait. Il est important de ne pas avoir de paroles négatives au moment du change (c'est sale ! ça sent mauvais !) car l'enfant le prendrait pour lui et pourrait se sentir dévalorisé.

- il est nécessaire de respecter le corps de l'enfant. Au cours du change, la parole, la douceur du geste permet d'établir une relation de confiance entre l'adulte et l'enfant.

Pour les « plus grands » qui sont en âge d'acquérir la propreté, il n'y a pas de règle absolue. Cela se fait en fonction du développement de l'enfant, à partir d'un certain stade de maturation.

Enlever la couche trop tôt, c'est mettre l'enfant en situation d'échec.

Nous proposons à l'enfant d'aller sur le pot ou sur les WC. Mais c'est à l'enfant de choisir. Nous n'insistons pas s'il ne le souhaite pas. Tout ceci se fait bien sûr en accord avec les parents. Nous conseillons, expliquons pour avoir une certaine cohérence.

## Les soins

Lorsqu'un enfant se fait mal, nous prenons en compte la gravité de la douleur de l'enfant sans pour autant dramatiser la situation. Nous prenons le temps

nécessaire pour soigner le « bobo ». La parole et l'attitude de l'adulte sont aussi importantes que le médicament qui soignera.

## **Le sommeil**

Il est important de respecter le rythme et le besoin des enfants. Pour le tout petit comme pour les grands, nous demandons aux parents, s'ils ont besoin de dormir à nouveau dans la journée, leurs habitudes d'endormissement et s'ils possèdent un « doudou ».

Nous remarquons régulièrement que pour les bébés, le sommeil est souvent perturbé à cause du bruit de la salle d'activité qui se situe juste à côté ou par des pleurs d'un autre qui dort dans la même pièce que lui.

Quant aux plus grands, ils dorment souvent l'après-midi.

Il arrive parfois que quelques-uns ne dorment plus, à ce moment-là, nous leur proposons un temps calme. La sieste n'est pas imposée. A contrario si un grand semble vouloir dormir le matin, nous pouvons lui proposer de se coucher. C'est rare mais cela arrive !

Un adulte reste présent dans le dortoir tout au long de la sieste. Cette présence favorise un meilleur endormissement car elle rassure l'enfant qui, s'il se réveille, se rendormira ou restera calme dans son lit et permet une surveillance constante.

Le réveil se fait de manière échelonnée pour respecter au mieux le rythme de chaque enfant. C'est pour cela qu'il est important que la pièce où se déroulent les activités de jeux ou de repas ne soit pas la même que celle où dorment les enfants.

## **Les relations avec les parents**

L'adaptation de l'enfant à la halte-garderie se fera d'autant mieux si la relation entre les parents et les professionnelles s'établit correctement dès le début de l'accueil.

Il est donc nécessaire qu'une confiance mutuelle s'installe. Pour cela la communication avec les parents est importante. Elle se traduit par une récolte d'informations lors de l'adaptation (habitudes de l'enfant : alimentaire, sommeil etc...) et par des temps d'échanges à l'accueil du matin et aux retrouvailles du soir.

Si un parent le souhaite, une personne de l'équipe peut recueillir les inquiétudes, les autres confidences, être à son écoute. Si nécessaire, l'équipe de la halte-garderie passera le relais à d'autres professionnels.

## **Les relations avec les organismes extérieurs**

La bibliothécaire de la commune intervient une fois par mois pour lire des histoires aux enfants qui le souhaitent.

Un intervenant musical intervient également dans le cadre de l'éveil musical.

Nous nous rendons à l'école maternelle qui se situe à côté de la halte. Nous accompagnons les enfants qui fréquenteront cette école à la rentrée de septembre.

L'équipe de la halte-garderie travaille également avec la responsable du relais petite enfance notamment lors de la venue de spectacles pour enfants et lorsque nous faisons intervenir des professionnels extérieurs dans le cadre de conférences et d'informations.

### **3- L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP**

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :

“Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.”

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

8

L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- La vie de l'établissement
- L'agencement des locaux
- Le personnel (nombre et qualification)
- Le matériel spécifique nécessaire

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire (équipe, référent santé et partenaires prenant en charge l'enfant). La famille est présente au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) par le référent santé avec la famille et l'équipe.

L'équipe travaillera en étroite collaboration avec :

- L'enfant
- Les parents,
- Les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue)
- La P.M.I. si nécessaire

Ceci, afin de prendre en compte ses exigences spécifiques et suivre son évolution.

La formalisation de ce projet doit intégrer les fonctions spécifiques du personnel auprès de l'enfant, les soins particuliers et le rythme des rencontres avec les parents, ainsi il sera adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant. L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son état et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents. L'équipe aura à accompagner l'enfant et ses parents, en repérant les difficultés, tout en étant attentive à ses potentialités. La situation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités d'éveil devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.

### **3 - MODALITE D'ANALYSE DE PRATIQUE ET DE FORMATION**

La mairie de Villabé attache une grande importance à la formation et à la professionnalisation de ses agents.

Nous vous présentons ici plusieurs formats qui sont proposés aux équipes afin de maintenir dynamique leurs connaissances professionnelles.

#### **a. L'analyse de la pratique professionnelle**

L'analyse de la pratique engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que la psychologue propose à l'équipe.

C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, le psychologue est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un psychologue extérieur à l'équipe que nous rencontrons à raison de 2h par séance le soir à partir de 17h puisque la séance doit se dérouler sans la présence des enfants.

## **b - Les formations**

Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque agent peut proposer un plan de formation en fonction de ses besoins.

La formation continue des professionnels de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement. C'est pourquoi pour rester cohérentes en équipe, maintenir notre motivation et être actrices de notre carrière professionnelle nous mettons la formation au centre de nos pratiques.

Pour ce faire, nous sommes notamment en partenariat avec le CNFPT (Centre de Formation National de la Fonction Publique Territoriale) qui a vocation de former les agents de la fonction publique. A ce titre, le CNFPT dispose de formations ciblées concernant les professionnels de l'enfance et l'accompagnement des parents autour des trois piliers du développement que sont l'attachement, l'éveil et la sociabilisation.

## **c. L'accueil des stagiaires**

Notre appétence pour la formation nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires et/ou des apprentis durant l'année.

10

La structure peut accueillir des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires. Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire. Ils peuvent se dérouler de quelques jours pour les élèves de 3ème à plusieurs semaines pour d'autres cursus.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

## **4 - PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Le personnel auprès des enfants est composé de professionnelles de la petite enfance qualifiées (*éducatrices de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture*).

### **a. Direction**

La directrice de l'établissement est titulaire du diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants et a délégation du gestionnaire pour :

- Assurer la gestion de l'établissement, qu'il s'agisse notamment de l'organisation et de l'animation générale, de l'encadrement et de la répartition des tâches du personnel, et du concours d'équipes pluridisciplinaires extérieures.
- Assurer la logistique nécessaire au bon fonctionnement journalier (*approvisionnements, vérification des stocks de nourriture conformes...*)
- Réaliser toutes les demandes de travaux nécessaires à l'amélioration de l'établissement,
- Assurer toute information sur le fonctionnement de l'établissement,
- Présenter l'établissement, son projet éducatif et social aux familles avant l'admission de l'enfant.
- Organiser les échanges d'informations entre l'établissement et les familles, au quotidien et à titre individuel pour chaque enfant ainsi qu'occasionnellement de façon collective.

#### En tant que responsable

- Elle est tenue de signaler au directeur de la PMI (*protection maternelle et infantile*) tout accident grave survenu dans les locaux de l'établissement
- Elle doit tenir les dossiers personnels pour chaque enfant et un registre de présences journalières qu'elle est tenue de présenter lors des visites de contrôle.
- Elle est responsable avec son équipe du projet d'établissement et de sa mise en œuvre.

#### **b. Suppléance de la direction**

Selon les conditions fixées par l'article R-2324-36 en cas d'absence de la directrice l'éducatrice de jeunes enfants assurera provisoirement la continuité de fonction de direction. S'il est impossible d'accueillir les enfants dans le respect des normes de sécurité et d'encadrement la halte-garderie pourra être temporairement fermée ou le nombre d'enfants accueillis sera restreint, les parents sont alors informés dans les plus brefs délais.

#### **c. L'auxiliaire de puériculture**

- Elle travaille en binôme avec l'éducatrice de jeunes enfants.
- Elle accueille parents et enfants, a en charge un groupe d'enfants. Elle participe à leur éveil, les accompagne dans leur développement moteur.
- Elle aide à leur autonomie lors des repas, de l'habillage, du passage aux toilettes...elle est présente sur le temps de sieste.

#### **d. Le psychologue**

- Il intervient auprès du personnel dans le cadre de l'analyse des pratiques.

L'équipe se réunit autour de réunions d'équipe régulière afin de pouvoir échanger autour de problématiques, mais également afin de pouvoir faire émerger différents types de projets à destination des enfants et de leurs familles.

## **Les relations avec les organismes institutionnels**

La caisse d'allocations familiales : partenaire financier et technique.

Le conseil départemental : dans le cadre de sa mission de protection maternelle infantile est partenaire sanitaire, technique et financier.

Le référent santé en distanciel afin de travailler et expliquer à l'équipe encadrante les protocoles prévus au II de l'article R. 2324-30.

Accompagner l'équipe encadrante dans la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants.

Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'inclusion de tous les enfants nécessitant une attention particulière.

Aider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre des projets d'accueil individualisés.

Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des équipes et parents (ou représentants légaux).

Une psychologue dans le cadre d'analyse des pratiques avec l'équipe.